



C. PCT 1038  
08.13

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la vingt-et-unième session du *Comité de coopération technique du PCT* (PCT/CTC), qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 26 septembre au 5 octobre 2005. Il convient de noter que la quarante-et-unième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI se tiendra aussi pendant la même période.

L'heure à laquelle la session du PCT/CTC débutera sera annoncée en temps voulu.

./. Le projet d'ordre du jour est joint à la présente. Les documents de travail suivront.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de lui faire connaître d'ici au 30 août 2005 les noms et qualités du ou des représentants qu'il aura désignés.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line extending downwards.

Pièce jointe : document PCT/CTC/21/1

# OMPI



PCT/CTC/21/1  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 1<sup>er</sup> juillet 2005

F

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS**  
**(UNION DU PCT)**

**COMITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE DU PCT**

**Vingt-et-unième session**  
**Genève, 26 septembre – 5 octobre 2005**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Directeur général*

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Documentation minimale du PCT : documents de brevets de la République de Corée
5. Documentation minimale du PCT : évolutions récentes
6. Adoption du rapport de la session
7. Clôture de la session

[Fin du document]